\odot Q - R FORMATION DOCUMENT COMPLEMENTAIRE

MODALITES D'ORGANISATION DES AUDITS PERMETTTANT LA CERTIFICATION DES ORGANISMES DE FORMATION DE COORDONNATEURS SPS

	VOLET DOCUMENTAIRE			Volet terrain	
	analyse des moyens matériels et	analyse des moyens pédagogiques	analyse des méthodes de l'OF	Evaluation d'une session de formation	
	humains de l'OF	de l'OF	concernant l'organisation et le suivi	Formation spécifique et stage d'actualisation	Jury
AUDIT INITIAL	0,5 jour	1 jour	1 jour	Un jour et demi par formateur repartis entre la formation spécifique et le stage d'actualisation.	1 jour
PREMIER AUDIT DE SURVEILLANCE	0,5	0,5 jour	0,5 jour	100% des formateurs sont audités lors de ces deux audits dont au moins 50% lors de l'audit initial.	par O.F
AUDITS DE SURVEILLANCE SUIVANTS				Un jour pour les formateurs déjà audités lors de l'audit initial ou du premier audit de surveillance et un jour et demi pour	1 jour à repartir sur trois
Organismes employant de 1 à 5 formateurs.	0,75 jour à repartir sur trois ans.	0,75 jour à repartir sur trois ans.	1,5 jour à repartir sur trois ans.	les formateurs n'ayant pas été audités lors de l'audit initial ou du premier audit de surveillance.	ans par O.F
Organismes employant de 6 à 10 formateurs. Organismes	1,5 jour à repartir sur trois ans.	1,5 jour à repartir sur trois ans.	3 jours à repartir sur trois ans.	La répartition entre la formation spécifique et le stage d'actualisation relève de la responsabilité de	
employant plus de 10 formateurs.	2,25 jours à repartir sur trois ans.	2,25 jours à repartir sur trois ans.	4,5 jours à repartir sur trois ans.	l'organisme certificateur sous réserve que les deux typologies de formation soient auditées.	
				100% des formateurs sont audités sur 3 ans.	